

Projet d'aménagement de l'entrée Nord de la commune d'Istres et de réalisation de l'échangeur des Bellons : le public est invité à donner son avis sur le projet

À partir du 30 avril et jusqu'au 28 mai, le projet d'aménagement de l'entrée Nord de la commune d'Istres et de réalisation de l'échangeur des Bellons fait l'objet d'une concertation publique, conformément à l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme. Celle-ci s'adresse essentiellement aux riverains, usagers et professionnels concernés par les aménagements envisagés.

Des panneaux de présentation du projet seront exposés dans les locaux de la mairie d'Istres et au siège du Conseil de Territoire Istres Ouest-Provence. Le public aura la possibilité de formuler des observations soit via un registre dématérialisé, soit sur des registres mis à la disposition sur les lieux d'exposition.

L'échangeur des Bellons : un aménagement visant à traiter la congestion de l'entrée Nord de la commune d'Istres

Le Nord-Ouest de la ville d'Istres, desservi par la RN 569 sur l'axe Miramas - Fos sur Mer, constitue aujourd'hui un secteur à fort potentiel pour la commune, permettant le développement de projets urbains d'envergure régionale, voire nationale : développement de la base aérienne n°125, émergence du Pôle Aéronautique, projet de Grand Bayanne...

Or, cette entrée de ville connaît des conditions de circulation globalement difficiles et des congestions aux heures de pointe, qui pénalisent les opportunités de développement du secteur.

A cet égard, la Métropole a engagé les études visant à fluidifier le point d'entrée Nord de la commune d'Istres, en séparant les flux de transit sur la RN 569 des flux de desserte locale. L'aménagement retenu consiste à réaliser un échangeur dit « à lunettes », composé de quatre bretelles d'entrée/sortie sur la RN, deux giratoires d'échanges et d'un ouvrage de franchissement de la RN à 2x2 voies dans la continuité du chemin des Bellons.



Compatibilité avec les grands projets du territoire

La concrétisation des projets de développement de la commune (pôle aéronautique, Grand Bayanne, ZAC du Tubé...) demeure conditionnée par l'amélioration de la desserte du Nord de la ville. L'aménagement de l'échangeur ainsi envisagé vise à améliorer les conditions de circulation au niveau du point d'échanges entre la RN 569 et le chemin des Bellons. Il sera également compatible sur le plan technique, avec le projet de liaison Fos-Salon porté par l'Etat, qui permettra à plus long terme d'améliorer la desserte locale du territoire. L'échangeur des Bellons intègrera d'autre part, les dispositifs nécessaires (couloirs d'approche, sites propres, carrefours à feux) pour le futur Bus à Haut Niveau de Service étudié par la Métropole sur Istres.

Une amélioration du cadre et de la qualité de vie

L'ouvrage d'art de franchissement de la RN 569 fera l'objet d'une intégration paysagère et architecturale soignée. Il présentera deux travées, pour une longueur totale d'environ 45 mètres. Une voie de transport en commun en site propre est prévue dans chaque sens de circulation, ainsi qu'un trottoir isolé affecté aux modes actifs (piétons et cycles).



Le calendrier

29 avril 2021 : Réunion publique de lancement de la concertation

30 avril – 28 mai 2021 : Concertation

2020-2022 : Etudes de conception

2023-2024 : Travaux

Fin 2024 : Mise en service de l'échangeur

Pour vous informer, participer et donner votre avis

Registre numérique :

www.registre-numerique.fr/amenagement-entree-nord-istres-echangeur-bellons

Exposition du projet

Du 30 avril au 28 mai 2021

Mairie d'Istres

1 Esplanade Bernardin Laugier, 13808 Istres

Lundi : 08h00-18h00

Mardi au vendredi : 08h00-12h00 / 13h30-17h45

Siège du Conseil de Territoire Istres Ouest Provence de la Métropole

Chemin du Rouquier, 13800 Istres

Lundi au vendredi : 08h00 - 17h30